

Note / 20	Correcteur
16,00	

N° d'anonymat (4)
6754

Sujet : « César avait raison de préférer la première place dans un village à la seconde à Rome. Non par ambition, ou par vaine gloire, mais parce que l'homme placé en second n'a le choix qu'entre les dangers de l'obéissance, ceux de la révolte, et ceux, plus graves, du compromis. »
Marguerite Laurener, Mémoires d'Hadrien

Alors qu'il était convenu que les armées devaient déposer les armes au seuil du Rubicon, César a choisi de défier l'autorité du consul Pompée qui régnait à Rome en son absence et a eu cette formule restée célèbre : « *alea jacta est* », le sort en est jeté. Il s'est ainsi arrogé la première place et la possibilité de rejouer sur l'Empire. Cette première place lui confère, au-delà des honneurs et de la gloire propres à son statut, l'autorité et les pleins pouvoirs. Ce faisant, il jouit pleinement de son libre arbitre, contrairement à l'homme placé en seconde place, position de subordination contrainte. Cette dernière ne laisse guère de choix et de marge de manœuvre. Cette dichotomie entre première et seconde place s'incarne dans nos sociétés contemporaines en une dichotomie entre gouvernants et gouvernés. Les modalités d'exercice du pouvoir sont variées selon la nature du régime, ce qui a pour corollaire l'existence d'un éventail des modalités d'adhésion à l'autorité supérieure. Parmi ces modalités, l'on distingue l'obéissance, qui s'apparente à une adhésion docile, pleine et entière, à

(1) Indiquer la nature du concours.
(2) Précisez le niveau : CME - CM1 - CM2 - CTE - CT1 - CT2 - CT1/VE - CAT2 - BSAT - BSTAT.
(3) Pour les examens de langues, précisez : active, réserve, service détaché.
(4) Ne rien inscrire dans cette case.
(5) Le candidat porte au numérateur le numéro d'ordre de la feuille et au dénominateur le nombre total de documents constituant sa composition (ex. : 1/3 puis 2/3 et 3/3).

l'autorité, la révolte qui conduit en une contestation individuelle ou collective et plus ou moins violente de l'autorité établie, et enfin, le compromis qui constitue la voie intermédiaire. A priori, obéissance et révolte sont antinomiques. Néanmoins, chacune de ces modalités d'action induit un choix entre légitimité et légalité. Or ce choix est source de dangers multiples, notamment la répression ou l'abandon du libre arbitre menant à la servitude et in fine à la domination de celui qui détient la première place.

Alors qu'il s'agit de la position la plus exposée et donc la plus menacée, peut-on considérer que détenir une autorité supérieure est gage de liberté et de sécurité ?

Si la subordination induit nécessairement un rapport ambivalent à l'autorité supérieure (I), la préférence pour la première place confère des marges de manœuvre illusoires et est source de dangers (II), d'où la nécessité de réhabiliter la voie du compromis démocratique, garant théorique d'un choix éclairé (III).

La subordination induit nécessairement un rapport ambivalent à l'autorité supérieure qui s'exprime selon des modalités variées (I).

L'obéissance en tant qu'adhésion pleine et entière à la hiérarchie est dangereuse dès lors qu'elle s'accompagne d'un abandon du libre-arbitre (4)

Une obéissance raisonnée à l'autorité peut conduire à ignorer voire à conforter des comportements répréhensibles. Hannah Arendt évoquait à l'occasion du procès Eichmann qu'il s'agit d'un fonctionnaire, dès lors qu'il

n'est qu'un fonctionnaire, est un homme vraiment
70 très dangereux » car son obéissance à l'autorité
a pour conséquence « la banalité du mal ». Pour cette
raison, les fonctionnaires, bien que moqués par
Cartelini pour leur nonchalance, ont le devoir de
ne pas exécuter des ordres manifestement illégaux.
75 En outre, si l'obéissance peut être choisie en connaissance
de cause, elle peut aussi être conditionnée par la
posture et le statut de la figure d'autorité. L'expérience
menée par Stanley Milgram a montré que plus
de 60% des personnes ayant participé à l'expérience
80 étaient capables d'administrer des chocs électriques
mortels, car ils administraient ces chocs sous la
surveillance d'un membre de la communauté
scientifique. Martin Seligman a montré quant à
lui que les individus pouvaient être conditionnés à
85 l'« impuissance apprise » qui s'apparente à une
forme de « servitude volontaire » telle qu'elle a été
décrite par Étienne de La Boétie.

90 Par ailleurs, la révolte, en tant que contestation frontale
et parfois violente de l'ordre établi, peut se faire au péril
de sa propre vie (3).

95 La révolte peut d'abord s'apparenter à une forme
de résistance à l'image des tracts distribués sous
l'occupation allemande dès 1940 sur lesquels on
pouvait lire « obéir c'est trahir, désobéir c'est servir ».
La révolte contre l'autorité peut ainsi être organisée
et collective. Elle est en tout état de cause dangereuse
100 car soumise à la répression. Victor Hugo décrit dans
Les Misérables la violence des exactions commises
en 1830 avec pour paroxysme la mort de Garmache
sur une barricade. L'épisode de la Commune de
Paris en 1871 a également donné lieu à un

105 déferlement de violence du peuple de Paris envers la
Garde nationale, et réciproquement. Aussi, selon Jean
de Maistre, « la violence est le travail de toute
bonne société qui accouche d'une nouvelle », ce qui signifie
110 dans le but de renverser les hiérarchies existantes.

Cependant, la contestation de l'ordre établi peut être le
fait d'une seule personne. Antigone s'opposa ainsi aux
lois de la cité gouvernée par son oncle Créon, faisant valoir
la loi divine afin d'obtenir une sépulture décente pour
115 son frère Polynice. Cette révolte lui vaudra d'être
emmurée, témoignant des dangers encourus par
ceux qui ne détiennent pas les pleins-pouvoirs, soit
la possibilité de faire valoir leur légitimité.

120 Le compromis constitue une voie intermédiaire
de légitimation de l'autorité, dangereuse car elle
peut induire un désaveu de l'intérêt général et de
la légalité (C).

125 Le compromis peut conduire à privilégier volontairement
l'intérêt particulier au détriment de l'intérêt général.
Bernard de Mandeville souligne ainsi dans La
fable des abeilles que les vices privés conduisent
130 à l'intérêt général. Plus concrètement, le fait d'être
à la fois subordonné et partie de l'élite au pouvoir
conduit à des comportements néfastes à l'intérêt général,
tels que la corruption et la compromission, en vue
de s'arroger des parcelles de pouvoir supplémentaires.
135 L'élite au pouvoir peut être moniste (J.S. Mill)
ou pluraliste (R. Dahl, Who governs?). L'abandon
consenti d'une part de libre-arbitre et effectivement
dangereux et d'autant plus grave qu'il transforme
la dichotomie gouvernants / gouvernés en une opposition
140 entre gouvernés et élites au pouvoir, ce que Julien

Note / 20	Correcteur

N° d'anonymat (4)
6754

1
 5
 Penda a dénoncé dans son ouvrage La trahison des ducs : le détournement des intellectuels au profit du politique conduit à renforcer encore davantage les dangers auxquels sont soumis les gouvernés.

10
 La préférence pour la première place confère une liberté illusoire et source de réels dangers : du dévoiement au renversement de l'autorité (II).

15
 Le pouvoir désintéressé est rare et le pouvoir finit toujours par consumer son détenteur (A).

20
 25
 30
 Dans ses Propos sur le pouvoir, le philosophe Alain souligne le fait que le pouvoir finit nécessairement par compromettre les intentions de celui qui en dispose, ouvrant la voie à de nombreuses dérives. L'instrumentalisation du pouvoir a atteint son paroxysme au cours du XXe siècle au sein des régimes totalitaires. Or, ces derniers ont été caractérisés par le culte d'un chef, d'un guide, animé par une ambition et la quête d'une gloire personnelle. Ainsi, la volonté d'accéder à la première place ne saurait être dissociée de la volonté d'accéder à la postérité. C'est pourquoi les empereurs romains aimaient à ce qu'on leur rappelle après leurs victoires qu'ils étaient mortels suivant la formule « memento mori ».

(1) Indiquer la nature du concours.

(2) Précisez le niveau : CME - CM1 - CM2 - CTE - CT1 - CT2 - CT1/VE - CAT2 - BSAT - BSTAT.

(3) Pour les examens de langues, préciser : active, réserve, service détaché.

(4) Ne rien inscrire dans cette case.

(5) Le candidat porte au numérateur le numéro d'ordre de la feuille et au dénominateur le nombre total de documents constituant sa composition (ex. : 1/3 puis 2/3 et 3/3).

35 En outre, la première place est la plus exposée et la plus contestée. Ce faisant, il s'agit sans doute d'une posture tout aussi délicate et dangereuse que celle des journaux (B).

40 Jouir de la première place n'est pas une posture exempte de risque. Elle est en effet la plus exposée aux trahisons dont César lui-même a été victime, assassiné par son fils Brutus qu'il eut le temps de reconnaître avant de mourir en lui disant : « Toi aussi, mon fils ! ».

45 Si la première place est dangereuse par l'envie qu'elle suscite, elle l'est aussi simplement par sa médiatisation qui l'expose encore davantage.

La société du spectacle décrite par Schwarzenberg témoigne de l'hypermédiatisation des personnalités politiques et de la mise en scène de leur quotidien.

50 Par ailleurs, dans une perspective plus théologique, le fait d'accéder à la première place n'implique pas nécessairement de droits supplémentaires. Selon l'Évangile de Saint-Matthieu : « Les premiers seront les derniers ».

55 En réalité, l'homme placé en second peut bénéficier d'une aura particulière qui lui confère une légitimité supérieure (C).

60 La préférence pour la première place n'est pas partagée par tous en raison des contraintes qu'elle implique. Le fait de demeurer en retrait du pouvoir peut être un choix librement consenti à l'image de Cincinnatus convoqué à Rome pour apporter son aide à la cité victime d'invasion étrangère et qui préférera renoncer à la dictature pour retourner à un quotidien plus simple.

65 Dans ses Mythes et mythologies politiques, Raoul Girardet distingue la

70 figure du sauveur incarné par Cincinnatus ainsi que la
figure du conquérant incarné par Alexandre le Grand ;
tout deux appartenant au mythe de l'homme
providentiel. Alexandre le Grand fera la rencontre de
Diogène le cynique, caractérisé par le rejet de toute
convention sociale, et témoignera de son envie à
75 l'égard d'un mode de vie dénué de toute contrainte.
Ainsi, la première place n'est qu'en apparence la
plus libre et enviable.

80 Il s'agit dès lors de réhabiliter le compromis
démocratique comme garant théorique d'un rapport
de force équilibré entre gouvernants et gouvernés (III).

85 Au sein d'une société démocratique, le compromis
n'est pas dangereux, au contraire, il est libérateur (A).

90 Le fonctionnement des institutions démocratiques
repose sur l'exercice du compromis. Si « la souveraineté
nationale appartient au peuple qui l'exerce par la voie
de ses représentants » (article 3 de la Déclaration des
droits de l'homme et du citoyen de 1789), la représentation
des intérêts divergents de la société se matérialise par
l'existence de débats au sein des assemblées afin
95 d'aboutir à un compromis sur les textes destinés à
s'appliquer à l'intégralité des citoyens. La mise
en commun des souverainetés individuelles est au
fondement de l'élaboration du contrat social tel qu'il
a été théorisé par Rousseau. Par ailleurs, l'élection
100 permet au peuple de conforter ou de faire barrage
à l'autorité présidentielle.

En outre, la mobilisation collective des gouvernés permet

105 d'équilibrer le rapport de force vis-à-vis des gouvernants (B).

Au-delà de l'obéissance, de la révolte et du compromis, les gouvernés peuvent avoir une influence réelle sur le processus décisionnel en faisant entendre leurs revendications sur le mode de la manifestation. L'historienne Danièle Tartakowsky évoque, dans son ouvrage Histoire de la rue de l'Antiquité à nos jours, la période comprise entre 1934 et 1968 qui s'ouvre et se clôt par des crises sociétales majeures. La crise du 6 février 1934 entraînera la chute du gouvernement Daladier tandis que la crise de mai 1968 donnera lieu à un bouleversement des mœurs et, en particulier, du rapport à l'autorité. Elle évoque par ailleurs la période 1986-2002 qui s'ouvre sur la chute du gouvernement Sarrauz après l'abandon de son projet de loi et se ferme sur le « Juppéthon » tel qu'il a été présenté par Leo Guignolo de l'information. La liberté de manifester garantie au sein des régimes démocratiques confère ainsi une véritable capacité de choix aux gouvernés ou tout du moins la capacité d'exprimer leurs opinions avec une influence majeure sur le processus d'édiction des lois et sur la légitimité des gouvernants.

130 . Cela étant, cet équilibre entre gouvernants et gouvernés demeure fragile (C).

Il apparaît nécessaire de mettre en œuvre ou de renforcer les garde-fous existants afin de préserver les droits et libertés garantis par les régimes démocratiques de la tentation populiste qui peut dériver vers le césarisme démocratique voire la démocratie illibérale (Forced Latavia). Depuis une dizaine d'années, les régimes populistes essaient partout en Europe: Viktor Orbán revendique être à la tête d'une démocratie illibérale

Note / 20	Correcteur

N° d'anonymat (4)
6754

1 en Hongrie et Giorgia Meloni qui revendiquent son ancrage
 idéologique mussolinien a été élue à la tête du gouvernement
 italien en octobre 2022. En pratant atteinte au fonctionnement
 des institutions démocratiques, les régimes populistes portent
 5 en eux les dangers de l'obéissance, de la révolte et
 du compromis.

10 En définitive, il n'y a pas de causalité inéluctable
 entre le fait d'être gouvernés et soumis à un éventail restreint
 de modalités d'action face à l'autorité. Ces modalités ne
 constituent pas des dangers en tant que tels, ils s'apparentent
 davantage à un répertoire d'actions collective (C. Tilly).
 15 Elles ne deviennent dangereuses que dès lors qu'elles entravent
 toute possibilité de modifier le rapport de force établi
 entre les tenants de l'autorité, quelle qu'elle soit, et
 ceux qui y sont hiérarchiquement soumis. En outre, la
 première place ne confère pas mécaniquement davantage
 20 de marge de manœuvre, de liberté de pensée et d'action.
 Dans un monde globalisé, qui s'apparente à un
 « village global », une telle hiérarchisation est
 particulièrement complexe au regard de la diversité et
 de la relativité des critères existants.

25

30

(1) Indiquer la nature du concours.

(2) Précisez le niveau : CME - CM1 - CM2 - CTE - CT1 - CT2 - CT1/VE - CAT2 - BSAT - BSTAT.

(3) Pour les examens de langues, préciser : active, réserve, service détaché.

(4) Ne rien inscrire dans cette case.

(5) Le candidat porte au numérateur le numéro d'ordre de la feuille et au dénominateur le nombre total de documents constituant sa composition (ex. : 1/3 puis 2/3 et 3/3).